



Plus value sur parts sociales SARL

Par **domi43**, le **25/10/2014** à **16:52**

Bonjour,
j'ai des parts sociales dans une SARL achetée en 1998 pour 50 000 francs .

J'ai donné la nu propriété à mes 3 enfants en 2011 en estimant mes parts à 60 000€ donc 20 000€ par enfant

J'ai un acheteur potentiel pour 2015 qui achèterait mes parts pour 130 000 euros mes enfants et moi auront combien de plus value ? j'ai 61 ans

Je vous remercie pour vos réponses .
Cordialement